

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie Boîte postale:3243 Tél. (+251-11) 551 38 22 Télécopie: (+251-11) 551 93 21
Courriel: situationroom@africa-union.org

**3^{ÈME} RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LE RENFORCEMENT
DE LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET
L'OPÉRATIONNALISATION DE L'ARCHITECTURE
AFRICAINNE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS LA
RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE**

**NIAMEY, NIGER
19 FEVRIER 2014**

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. La troisième réunion ministérielle des pays de la région sahélo-saharienne sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) a eu lieu à Niamey, au Niger, le 19 février 2014, dans le cadre du suivi du Processus de Nouakchott, initié par l'Union africaine (UA), en mars 2013. Elle a fait suite aux réunions ministérielles tenues respectivement à Nouakchott et à Ndjamena, les 17 mars et 11 septembre 2013, ainsi qu'à la 4^{ème} réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité, qui a eu lieu à Niamey, le 17 février 2014.

2. Les Ministres et autres représentants des pays ci-après ont pris part à la réunion: Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad. Le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Secrétaire général par intérim de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Mali et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation pour le Mali (MINUSMA), ont également pris part à la réunion. En outre, la réunion a vu la participation du Directeur du Centre africain d'Étude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), du Secrétaire exécutif du Comité des Services de Renseignement et de Sécurité de l'Afrique (CISSA), la Coordinatrice de l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL), et le Secrétaire exécutif adjoint de la Capacité régionale pour l'Afrique du Nord (NARC). Le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA et le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel ont également pris part à la réunion.

3. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées par l'Ambassadeur Smail Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA ; M. Kadré Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la CEDEAO ; M. Ibrahim Abani, Secrétaire général par intérim de la CEN-SAD ; l'Ambassadeur Saïd Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest ; et M. Mohamed Bazoum, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'Extérieur de la République du Niger.

4. Les participants ont échangé sur les questions ci-après et convenu des conclusions suivantes:

Sur la situation d'ensemble dans la région sahélo-saharienne et le renforcement de la coopération sécuritaire

5. Les participants ont passé en revue la situation politique et sécuritaire dans la région depuis leur dernière rencontre tenue à Ndjamena, le 11 septembre 2013. À cet égard, ils se sont réjouis de l'évolution positive de la situation politique au Mali, marquée par l'aboutissement heureux du processus de transition, grâce à la tenue réussie des élections législatives dont les premier et second tours ont eu lieu, respectivement, le 24 novembre et 15 décembre 2013. Ils se sont également réjouis des avancées récentes enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord préliminaire signé à Ouagadougou, le 18 juin 2013, notamment

la conclusion, avec le soutien de la MINUSMA, d'un accord sur le cantonnement des éléments des groupes armés. Ils ont exhorté à la poursuite des efforts entrepris dans ce cadre, et ont encouragé tous les pays participant au Processus de Nouakchott, ainsi que les organisations internationales compétentes, à continuer à apporter l'appui requis au Gouvernement et aux autres parties prenantes maliennes, sur la base de l'appropriation nationale et du *leadership* du Mali. Les participants ont également pris note des progrès accomplis dans le déploiement de la MINUSMA et des perspectives de renforcement de ses capacités humaines et logistiques.

6. Les participants ont aussi relevé avec satisfaction les efforts continus visant à promouvoir la confiance et le bon voisinage dans la région sahélo-saharienne. Ils se sont félicités, dans ce contexte, des visites que le Président Ibrahim Boubacar Keita du Mali a effectuées en Mauritanie et en Algérie, en janvier 2014. Ils ont encouragé la poursuite de ce type d'initiatives. De même, ils ont exhorté le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest à continuer à appuyer les efforts des pays de la région, y compris par une interaction continue avec leurs dirigeants.

7. S'agissant de la situation sécuritaire dans la région, les participants, tout en se félicitant de l'évolution globalement positive enregistrée au cours de la période sous examen, se sont inquiétés de la persistance de la menace terroriste, ainsi qu'en témoignent les incidents récemment survenus au Nord du Mali et les attaques que les groupes Boko Haram et Ansaru continuent de commettre au Nigeria. Ils ont noté avec une profonde préoccupation l'ampleur croissante du fléau de la criminalité transnationale et ses liens avec le terrorisme. De même, les participants ont relevé la situation difficile prévalant en Libye, qui appelle, dans un esprit de solidarité africaine, à une mobilisation de la région et du continent dans son ensemble pour aider ce pays frère à surmonter les défis auxquels il est confronté.

8. Les participants, conscients de la nécessité de poursuivre et d'amplifier les efforts entrepris, ont entériné les Conclusions opérationnelles adoptées par la 4^{ème} réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région, tenue à Niamey, le 17 février 2014, notant avec appréciation l'offre faite par le Burkina Faso d'abriter la 5^{ème} rencontre de ce genre. Ils ont souligné leur détermination à mettre en œuvre les mesures convenues. Ils ont demandé à la Commission de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer un suivi effectif, y compris à travers l'élaboration d'une matrice identifiant toutes les mesures à prendre, ainsi que les acteurs concernés. Ils ont demandé à la Commission d'assurer également, au niveau de la région, le suivi des conclusions de l'atelier d'experts, organisé par l'UA en collaboration avec le Comité 1540 et avec le soutien du Bureau des Nations unies chargé des Affaires de désarmement, sur la mise en œuvre en Afrique de la résolution 1540 sur la non-prolifération d'armes de destruction massive aux acteurs non-étatiques adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 28 avril 2014. Les participants ont noté avec appréciation les efforts déployés par la CEDEAO et la CEN-SAD dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale. À cet égard, ils ont appelé à la poursuite des efforts engagés par le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), établi par le Sommet de la

CEDEAO en 2000, ainsi que dans le cadre de la Déclaration politique et du Plan d'action de Praia sur le trafic de drogues dans la région, adoptés par la CEDEAO en 2008. Enfin, les participants ont appelé au développement d'une coopération étroite entre les services de renseignement et de sécurité des pays de la région et la cellule de renseignement que la MINUSMA envisage de mettre en place.

9. Les participants ont, par ailleurs, favorablement accueilli la mise en place, à Alger, le 9 février 2014, d'une structure regroupant, sous l'égide de l'UA, les polices du continent (AFRIPOL). Ils ont souligné qu'AFRIPOL constitue un outil précieux pour le renforcement de la coopération policière et judiciaire en Afrique.

10. Les participants se sont félicités de l'invitation faite par la Libye en vue de la conduite d'une mission d'évaluation de l'UA, comprenant les différentes structures compétentes de l'Union, pour mieux identifier les problèmes qui se posent au Sud de la Libye et faire des recommandations sur l'action collective à mener par la Libye et les pays voisins dans le cadre du Processus de Nouakchott. Ils ont indiqué attendre avec intérêt la réunion qui sera organisée, à Rome, le 6 mars 2014, par les Gouvernements italien et libyen, pour mobiliser un soutien international plus effectif en faveur de la Libye, au regard des défis sécuritaires que connaît le pays. Les participants ont convenu que les pays voisins invités et la Libye se concerteraient en amont de la réunion de Rome pour harmoniser leurs positions et faciliter la réalisation des objectifs poursuivis. Ils ont demandé au Niger, avec le soutien de la Commission de l'UA, de conduire cette consultation dans les plus brefs délais.

11. Les participants se sont félicités des dispositions envisagées en ce qui concerne l'opérationnalisation, dans de très brefs délais, du système de communication sécurisé entre les services de renseignement et de sécurité des États sahélo-sahariens. Ils se sont aussi félicités de l'offre faite par l'UFL d'étendre, dans l'intervalle, son système de communication sécurisé aux trois pays du Processus de Nouakchott qui ne sont pas membres de l'UFL, ainsi qu'au CAERT, au CISSA et à la MISAHÉL.

12. En outre, les participants ont invité la Commission, en collaboration avec les Nations unies et d'autres acteurs concernés, à mettre en place une équipe d'experts pour cartographier les différentes menaces à la sécurité dans la région, avec un accent particulier sur les groupes armés terroristes et autres qui y opèrent. Les résultats de cette cartographie devront être présentés à la prochaine réunion ministérielle des pays participant au Processus de Nouakchott.

Sur les prochaines étapes de l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité

13. Les participants ont réaffirmé la volonté de leurs organisations et pays respectifs d'œuvrer au renforcement continu du Processus de Nouakchott, reconnaissant que celui-ci constitue un cadre unique pour une approche collective des défis sécuritaires que connaît la région, sur la base d'une vision et d'une responsabilité partagées.

14. Dans ce cadre, les participants, après s'être réjouis des décisions adoptées par le dernier Sommet de l'UA tenu en janvier 2014 sur l'évaluation de la Force africaine en attente (FAA) et la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), se sont accordés sur les mesures suivantes destinées à faciliter l'opérationnalisation de l'APSA dans la région sahélo-saharienne :

- (i) la tenue de réunions des chefs d'État-major et des Ministres de la Défense pour examiner les concepts d'opération génériques pour les patrouilles conjointes et les unités mixtes, sur la base des expériences africaines et internationales pertinentes, ainsi que les modalités de renforcement des structures de coopération existantes et de toutes autres formes de collaboration entre les États de la région. À cet égard, les participants se sont félicités de l'offre faite par le Mali d'abriter ces réunions à une date qui sera convenue avec la Commission de l'UA. Ils ont demandé au Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, en consultation avec tous les acteurs concernés, d'entreprendre des missions de consultation auprès des pays de la région pour faciliter ce processus;
- (ii) la tenue prochaine d'un Sommet des pays participant au Processus de Nouakchott, pour mobiliser un soutien politique accru au Processus, et renforcer son appropriation par les pays de la région; et
- (iii) la mise en place, sous la direction de la MISAHEL, d'un Secrétariat réduit à Niamey, pour mieux coordonner la mise en œuvre du Processus de Nouakchott, en attendant sa transformation éventuelle en un Secrétariat exécutif rattaché à la MISAHEL.

Sur les stratégies et initiatives portant sur le Sahel

15. Les participants ont souligné que le Processus de Nouakchott est l'une des composantes des approches intégrées et holistiques des défis auxquels est confrontée la région sahélo-saharienne. Dans ce cadre, ils se sont réjouis de l'élaboration par l'UA d'une Stratégie pour la région du Sahel, et ont félicité le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel et son équipe pour l'effort déployé. Ils ont validé le document à la lumière des observations faites, y compris en ce qui concerne la question de la coordination avec les initiatives existantes et le rôle des organisations régionales compétentes dans la mise en œuvre de la Stratégie. De même, les participants ont souligné que la Stratégie devrait favoriser la mise en œuvre, au sein de la région sahélo-saharienne, des grandes initiatives continentales, notamment celles conduites dans le cadre du NEPAD, sur les infrastructures et le développement. Il a été convenu que l'ensemble de ces observations seraient reflétées dans la version finale de la Stratégie. Les participants ont exhorté les États membres de l'UA et les partenaires internationaux à apporter leur contribution à la mise en œuvre effective de la Stratégie de l'UA.

16. Les participants ont aussi noté avec satisfaction les mesures prises par le système des Nations unies, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, en vue de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel. Ils se sont félicités des efforts de la CEDEAO, ainsi que de

ceux d'autres institutions internationales, notamment l'Union européenne (UE). Reconnaisant la nécessité d'une coordination étroite de toutes les initiatives, en appui aux pays de la région et sur la base de l'appropriation régionale, les participants ont salué les efforts déployés par le Bureau du Représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et la MISAHÉL, en vue d'établir le Secrétariat technique de la Plate-forme de coordination des différentes stratégies pour le Sahel, à travers notamment la réunion préliminaire organisée, à Bamako, le 28 janvier 2014, et celle prévue, également à Bamako, le 21 février 2014.

Remerciements

17. Les participants ont remercié le Gouvernement et le peuple nigériens pour avoir abrité la réunion ministérielle et celle préparatoire des chefs des services de renseignement et de sécurité, ainsi que pour l'hospitalité et les dispositions prises en vue bon déroulement des travaux. Ils ont, en particulier, marqué leur profonde gratitude au Président Mahamadou Issoufou, pour son engagement personnel et continu en faveur de la paix, de la sécurité et du développement dans la région.